

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne.....)	25 cent
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

UNE BONNE REPRISE

On en parlait beaucoup depuis quelque temps et chacun, suivant ses goûts, en disait beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Mais, d'une façon générale, on s'accordait sur un point : à savoir que son rôle serait de mince importance. Certains allaient même jusqu'à prétendre qu'il en serait bien moins question après sa renaissance qu'avant. Le mieux, en somme, était de l'attendre à l'œuvre et de ne la juger que sur ses actes.

Or, la délégation des gauches — car c'est d'elle qu'il s'agit — s'est réunie jeudi soir sous la présidence de M. Dubief. Et, ma foi, si toutes ses séances ressemblent à la première, la fameuse délégation pourrait bien faire mentir ceux qui lui prédisaient qu'elle achèverait sa courte vie dans l'impuissance et le ridicule.

Son premier soin fut de décider qu'elle ne nommerait pas un président permanent afin de ne pas se transformer en une sorte de piedestal pour une personnalité politique. Chacun des présidents des différents groupes qui la composent présidera tour à tour la Délégation.

Puis elle s'est appliquée à rechercher les moyens de mettre dans les débats parlementaires plus de rigoureuse méthode. C'est là une excellente pensée, car on peut dire de notre Parlement — où les talents sont si nombreux et qui compte beaucoup plus d'hommes de valeur que les Parlements étrangers — qu'il ferait œuvre bien plus féconde et plus utile s'il savait discipliner lui-même.

Comme conséquence de cette bonne résolution, la Délégation s'est attachée à fixer l'ordre du jour à soumettre à la Chambre pour la partie de la session ordinaire qui nous sépare des vacances de Pâques.

Une longue discussion a fait ressortir à cet égard une unanimité d'opinions assez peu commune pour être signalée. Tous les groupes sont d'avis qu'il faudra discuter la question du mode de scrutin pour les prochaines élections. Evidemment cet accord ne persistera pas quand on examinera le fond de la question. Alors, chacun manifestera ses préférences et fera valoir ses raisons et ses arguments.

Nous assisterons à de grands débats entre les partisans du scrutin de liste, du scrutin d'arrondissement et de la Proportionnelle. Mais cette question a été posée devant l'opinion publique. Il faut qu'elle soit résolue assez longtemps avant la prochaine consultation électorale afin que les partis aient le temps de s'organiser.

Donc, la Délégation proposera que cette discussion vienne à la Chambre après l'impôt sur le revenu et la révision du tarif douanier.

Ensuite plusieurs délégués ont manifesté le désir que toutes les séances ne soient pas occupées par les discussions des grandes réformes. Un jour par semaine devrait être consacré à l'examen des propositions de moindre importance qui ne nécessitent pas de longs débats et qui sont souvent attendus avec une grande impatience par les intéressés. La Délégation se propose d'examiner cette question.

Enfin, on a parlé des Conseils de guerre et du statut des fonctionnaires. Que devra-t-on discuter d'abord? Ces deux projets sont de grande importance et provoqueront certainement de longues discussions. Aucune décision n'a été prise par la Délégation qui consacrerait plusieurs séances à examiner la question avant de prendre une résolution ferme.

D'autre part, elle a décidé d'insister auprès du gouvernement pour que le budget de 1910 soit déposé au mois de mars. Ainsi la Commission du budget serait élue et nommerait ses rapporteurs avant Pâques. Quelques rapports pourraient être discutés dans la deuxième partie de la session ordinaire et la Chambre disposerait ensuite de tout son temps avant la discussion du budget de 1911.

De ce rapide exposé, on peut conclure que la Délégation des gauches a fait une bonne rentrée. Elle semble animée des meilleures intentions et d'un excellent esprit. Si elle persiste dans cette attitude et se borne à mettre de la méthode dans le travail parlementaire ; si elle ne s'efforce pas de devenir un instrument de combat pour ou contre le ministère, elle remplira un rôle extrêmement utile.

Peut-être, après avoir provoqué les railleries des sceptiques, lui serait-il donné de mériter les éloges des hommes sincères et sérieux ! En ce cas les rieurs seraient vite de son côté et son vrai triomphe consisterait à faire regretter qu'elle ne soit pas ressuscitée plus tôt.

Jacques FRANCO.

Chambre des Députés

Séance du 1^{er} Février 1909

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la discussion du projet de loi d'impôt sur le revenu.

M. Reinach monte à la tribune pour soutenir son contre-projet. M. Pelletan combat ce contre-projet qui est repoussé par 345 voix contre 221.

Le nouveau texte de l'article 61 est voté ainsi que les articles 62, 63.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

M. de Pressensé a la parole pour un fait personnel contre président du Conseil.

Il se plaint de ce que M. Clemenceau se serait servi d'un document contre lui.

M. de Pressensé fait entendre de vives critiques contre M. Clemenceau qui aussitôt lui répond avec vigueur et toujours avec esprit.

Finalement l'incident est clos par le vote de l'ordre du jour de confiance déposé par M. Brun.

Cet ordre du jour est voté par 315 voix contre 122.

Et la séance est levée.

EN RUSSIE

Les exécutions en Russie

Le *Retch* publie des détails sur la protestation adressée au Sénat par les membres du barreau de Varsovie contre certaines exécutions sans jugement en Pologne, en 1906.

La protestation mentionnait que dans onze cas sur dix-sept, à Lublin et à Varsovie, l'âge des prisonniers était de dix-huit ans en moyenne. L'âge des six autres est inconnu.

La protestation du barreau de Varsovie étant basée sur l'illegalité de ces exécutions, elle déclarait que même un oukaze impérial ne pouvait décréter la mort sans jugement, au surplus, la peine de mort dans le cas des mineurs a été abolie en 1903.

En réponse à cette protestation, le général Skalon, gouverneur général de Varsovie, a envoyé au Sénat un rapport justifiant sa conduite en se basant sur l'existence de l'état de siège.

Notre marine

Au moment où M. A. Picard s'apprête à déposer le bilan de la marine, il est peut-être curieux de rechercher quelle fut la situation de notre flotte depuis qu'il existe une marine française, c'est-à-dire depuis le début du dix-septième siècle.

En 1622, la rade de Toulon vit réunie une flotte comprenant dix galères et plusieurs « vaisseaux ronds ». Parmi ces derniers on remarqua fort deux gallons « vraies montagues sur mer ». L'un d'eux, le *Duc-de-Guise*, jaugeait 1.200 tonneaux et avait 58 pièces d'artillerie !

Quarante ans plus tard, on construisait à Toulon le premier grand vaisseau de 120 canons, le *Royal-Louis* ; à ce moment-là, le corps des officiers

de la marine royale comprenait en tout et pour tout 30 capitaines aux appointements de 1.000 francs, 6 lieutenants et 10 capitaines de brûlot à 300 francs.

Le budget du département était, on le voit, fort peu chargé ; d'ailleurs, en cas de besoin les villes offraient volontiers au Roy un vaisseau ou deux : Toulon, Hyères et Ollioules agirent ainsi en 1636.

En 1639, les cadres s'accroissent : 60 capitaines à 1.800 francs ; 60 lieutenants ; 60 enseignes ; 20 capitaines de brûlot.

En 1676, nouvelle augmentation : 1 amiral, 2 vice-amiraux, 3 lieutenants généraux, 6 chefs d'escadre, 56 capitaines de vaisseau, 20 capitaines de frégate légère, 20 capitaines de brûlot, 10 capitaines de flûte, 120 lieutenants de vaisseau, 10 de frégate et 150 enseignes.

Cette année-là les 20 vaisseaux de Duquesne mettaient en détresse, devant Messine les 30 vaisseaux de Ruyter : c'était notre première victoire navale.

En 1694, les escadres de Tourville et de d'Estrees réunissaient en rade de Toulon, 87 vaisseaux de ligne et 50 navires inférieurs, portant ensemble 3.000 officiers et 70.000 marins.

On ne revit jamais plus aussi formidable force navale.

Il est vrai qu'en revanche la papeterie et le personnel de la rue Royale...

Edouard VII en France

On annonce qu'à son retour du voyage officiel qu'il va faire à Berlin, le roi d'Angleterre passera trois jours à Paris, avant d'aller s'embarquer à Calais ; il y séjournera d'ailleurs incognito.

Le roi d'Angleterre, qui n'aurait pris cette détermination qu'il y a très peu de jours, arriverait à Paris le 11 février, pour rester dans notre capitale jusqu'au lundi 14, date de son retour à Londres, par Calais et Douvres.

Ajoutons que, dans les premiers jours de mars, le roi se rendra à Biarritz pour y passer quelques semaines et, de là, au commencement d'avril, son train spécial le conduira à Toulon où il montera à bord de son yacht *Victoria and Albert* pour entreprendre sa croisière annuelle en Méditerranée.

Les décors de « Chantecler »

Sur cinq décors de *Chantecler*, on en connaît actuellement quatre.

Le premier, du maître Amable, représente une Cour de France ; le deuxième, du maître Jusseume, une clairière entourée de bois ; le troisième de Jusseume aussi, un plein air de campagne ; le quatrième, de M. Paquereau un jardin en plein de la saison d'été.

Mais ce que ces décors ont de tout à fait inattendu, c'est que tout y est deux, trois, quatre fois plus grand que nature, afin de rester en proportion avec les personnages, eux aussi fort grandis, puisque M. Coquelin devait y jouer le rôle d'un coq.

Ainsi par exemple, au premier acte, il y a dans la cour un collier de cheval mesurant deux mètres, un poulailler d'une hauteur inconnue, une brouette dans laquelle Jeanne Bloch paraissait un poussin au moment de la naissance. Et dans la clairière, les arbres gigantesques sont tous praticables, de manière que les personnages : le merle Galipaux, la pintade Augustine Leriche, la poule faisant Simone y sautillent comme de véritables oiseaux. Et, dans le jardin, les melons semblent des potirons monstrueux et ceux-ci d'énormes ballonnets ; il y a des poireaux de quatre mètres de longueur... et des poires !... Ah ! les poires ! les bonnes poires !...

Les Maîtres de l'Univers

SAPHO

IALOGUE

Notre existence est plus ample encore que vos pensées dit Usbek au philosophe qui faisait aux deux amis les honneurs de sa demeure ; j'admire avec quel discernement votre goût utilise ici les indications d'une industrie raisonnable, fille d'une science que vous méprisez.

Ma maison, répondit le doux philosophe est sobrement aménagée comme il sied aux habitations des philosophes et des vieillards ; mais en considération de mon âge et de l'état de ma santé qui est fort incertain, j'ai permis qu'on y répande une judicieuse mollesse ; je ne suis point l'ennemi d'un luxe confortable et essentiel ; je répugne au bazar multicolore et vain de l'aménagement moderne, mais je ne prétends pas qu'il faille dédaigner indistinctement toutes les créations de la haute industrie aristocratique ; quelques indications, venues de France, me permettent, sur les pas de Wells, d'espérer une simplification heureuse dans les formes futures du confort ; il s'établit à Paris comme une sorte de classicisme du luxe qui nous achemine vers des conditions meilleures d'hygiène et de santé individuelles et publiques. J'ai simplement voulu faire l'essai dans ma maison des suggestions les plus raisonnables et les moins aventureuses, et me suis efforcé de corriger ici quelques-unes des défectuosités traditionnelles du bâtiment moderne.

USBEK

Notre action clairvoyante dépasse ainsi vos formules ; ne se pourrait-il pas qu'elle les contredise ? Contre les idées que nous émettons et qui se disposent toujours plus ou moins en systèmes pour les commodités de l'exposition et pour l'orgueil de l'esprit, se dressent les idées que nous vivons ; elles sont illogiques, mais vraies ; elles mettent dans notre existence la mesure sans laquelle il n'est que ridicule et souffrance sociale.

S'il vous fallait illustrer vos opinions d'un exemple votre goût serait fort empêché, car Diogène et Paphnucos sont momentanément impossibles et vous ne vous souciez point de dessiner aux yeux du monde, une silhouette scandaleuse et révolutionnaire. La solitude est heureuse pourvu qu'elle soit mesurée ; le solitaire a besoin de se renouveler, les chapelles mondaines lui sont un délicat intermède ; les fortes assemblées lui sont un excitant.

La science vous déplaît, mais vous en vivez et les biens qu'elle vous dispense sont en rapport avec votre situation qui est enviable ; notre optimisme ne se fait-il point des petites douceurs que la science et la flatterie mondaine répandent sous nos pas ; qui dira jamais de quels pollens modestes se fait le miel des philosophes...

Vous ne devez pas seulement à la science ce bonheur vulgaire et un peu grossier auquel les hommes de tous les temps furent si puissamment sensibles ; vous lui devez la richesse même et l'opulence de votre esprit ; ses clartés et ses notions ont en vahé le domaine intérieur pour l'illuminer et l'enrichir ; les intuitions dont vous nous parlez doivent leur réputation à leur esprit autant qu'à leur âme et la rumeur contemporaine avec ses suggestions, ses fièvres, ses rêves, ses vocables fait irruption dans leur pensée pour en compliquer pour nous la saveur. Vous cultivez votre jardin à la manière de Barrès, et non point selon Lamartine ; aux « Méditations », qui sont simples, ardentes et spontanées, vous préférez secrètement le « Jardin de Bérénice », c'est que le prosateur lyrique moderne décompose et mesure son enthousiasme et vous fait de ses passions un inventaire exact ; c'est un comptable rigoureux du doit et avoir mental ; c'est un géomètre splendide et cruel ; vos goûts d'exactitude y retrouvent la lucidité savante dont s'accompagne de nos jours le plus ardent romantisme.

Et vous avez une telle confiance en l'« Avenir de la Science », qu'après l'avoir chassée de votre République, vous l'y amenez par une intelligente contradiction ; vous réprochez l'ingénieur, mais vous honorez le médecin qui détient à vos yeux l'avenir de l'espèce. Or que sont les Sciences de la vie, sinon les parentes, par leurs méthodes, des Sciences plus exactes ; d'où dérive le médecin, sinon du chimiste, et le chimiste, sinon du mécanicien et du géomètre. Croyez-vous Pasteur et Berthelot possibles sans Descartes, Pascal et Galilée ?

INFORMATIONS

Election législative

LANGRES

Inscrits, 24.284 ; votants, 20.148 ; suffrages exprimés, 19.938. Ont obtenu :

MM.	
Wilhelem, républ. rad....	5.617 voix.
Roret, radical socialiste.	5.842 —
Dessin, libéral.....	8.335 —
Vautrin, socialiste ind....	17 —
Robinet, social. unifié ..	127 —
Ballottage.	

Au Maroc

Contre les chrétiens

Suivant une nouvelle de Fez du 28 janvier, que nous ne reproduisons que sous les plus expresses réserves, le sultan était assis à Bad et Boujat, causant avec un officier de la mission française, quand un portefaix, Zerraf, serait entré brusquement, le couteau à la main. L'émotion du sultan, aurait été très vive, mais aussitôt, on se serait précipité sur Zerraf et on aurait réussi à le désarmer.

Interrogé, il aurait dit n'en vouloir qu'à ce « chien de chrétien », voulant désigner par là l'officier français qui était près du sultan.

Enfin, d'après la même information, on aurait infligé à l'auteur de cette tentative d'agression la bastonnade jusqu'à ce qu'il ne donna plus signe de vie.

Les adieux du général d'Amade

Samedi le général d'Amade a passé une revue d'adieux. Il a remis aux troupes les croix de la Légion d'honneur et les médailles conférées le 1^{er} janvier. Lundi, le général d'Amade, avec deux pelotons de chasseurs, un peloton de spahis et une section d'artillerie de montagne est parti pour Ber Rechid.

Le 3 février, le général inaugurerait le monument commémoratif du combat de Dar Keebak, où périrent le lieutenant Ricard et le chasseur de Kergorlay.

La musique du corps de débarquement assistera à cette cérémonie. Le général fera ensuite une tournée dans la Chaoua. Il se dirigera d'abord vers Bor Becker.

Les retraites ouvrières

La commission des retraites ouvrières a adopté samedi après-midi les articles 7 et 11 de son projet.

L'article 6, relatif au nombre minimum des versements exigés de l'assuré pour qu'il ait droit à l'allocation viagère de 120 fr. par an est réservé.

L'article 7 accorde aux veuves des assurés décédant avant d'être pourvus d'une pension de retraite, deux mensualités de 30 fr. chacune si elles sont sans enfants, et si elles ont des enfants, six mensualités de 30 fr., plus une majoration de 5 fr. par enfant, jusqu'à concurrence de 50 fr. Les orphelins de père et de mère recevront des allocations analogues.

L'article 8 accorde aux ouvriers qui seront âgés de 65 à 69 ans au moment de la promulgation de la loi, des allocations prélevées sur les fonds d'assistance publique, jusqu'à un maximum de 50 fr., et qui viendront s'ajouter à l'allocation viagère de 120 fr. dont les vieux travailleurs bénéficieront en vertu de l'article premier.

Aux termes de l'article 9, tous les bénéficiaires de la loi de retraites conserveront un droit réduit au bénéfice de la loi d'assistance. L'article prévoit une liquidation anticipée des pensions de retraite en faveur des ouvriers victimes d'accidents ou d'infirmités entraînant une incapacité absolue et permanente de travail, lorsque ces ouvriers ne bénéficieront pas des dispositions de la loi du 9 avril 1898, sur les accidents de travail.

L'article 11 maintient aux employés des chemins de fer et au personnel des mines le bénéfice des statuts spéciaux qui les favorisent actuellement au point de vue des retraites.

(A suivre)

LUC.

Chronique agricole

L'Emploi judicieux des Engrais

L'un de nos lecteurs nous fait part de ses insuccès dans l'emploi des engrais; il nous dit que, bien qu'ayant répandu à des doses importantes des scories de déphosphoration dans des prairies très humides et peuplées de juncs, ces derniers n'ont pas disparu, alors qu'en général, nous dit-il, si l'on en croit les journaux agricoles, après l'apport d'engrais phosphatés, les juncs doivent céder la place à d'excellentes légumineuses telles que la minette et le trèfle vivace et disparaître pour toujours. De même, nous dit-il encore, les superphosphates appliqués au blé n'ont pas donné le supplément de rendement auquel il pouvait prétendre. Enfin il ajoute que, après s'être procuré avec assez de difficultés et à un prix très élevé du chlorure de potassium, sa récolte de pommes de terre n'a pas été supérieure à celle de ses voisins qui a été très bonne sans l'emploi de cet engrais.

Notre correspondant est désolé d'avoir abandonné ses maigres fumures qui, pense-t-il, lui donnaient tout autant et il est persuadé que l'argent qu'il a consacré à l'achat d'engrais peut être considéré comme un placement désastreux.

Nous trouvons tout d'abord que c'est être quelque peu exigeant que de vouloir, après une seule année d'essais, obtenir les beaux résultats que donne l'emploi rationnel des engrais, dans les régions de culture intensive.

Chaque année la fumure complète, ou simplement complémentaire du fumier de ferme, par les engrais chimiques ne donne pas de résultats mathématiquement comparables; si le facteur fumure, c'est-à-dire l'alimentation de la plante, nous apparaît comme le plus important parmi ceux qui entrent en ligne de compte pour assurer un rendement élevé, ce facteur n'est pas le seul qui agisse.

La valeur du sol et la nature des éléments fertilisants qu'il renferme naturellement sont à considérer; les façons culturales le sont aussi; le climat et les phénomènes atmosphériques (pluies, orages, vents, sécheresses, etc.), sont également très importants, ils le sont d'autant plus que l'agriculteur est à peu près impuissant à conjurer leur action lorsque celle-ci est néfaste.

Il peut se faire que pendant une année tous ces facteurs soient positifs, c'est-à-dire que leurs actions s'ajoutent et concourent à favoriser le développement des différentes produc-

tions du sol; malheureusement ces années sont rares, il faut généralement compter avec d'heureuses influences et des contretemps.

D'autre part il est des règles qu'il est indispensable de suivre si l'on veut employer les engrais avec profit, et, à notre avis, neuf fois sur dix, les insuccès plus ou moins grands que l'on enregistre chaque année dans l'emploi des engrais, résultent de précautions préliminaires non prises, et sur lesquelles nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs.

Tout d'abord on ne doit employer les engrais, le fumier, les composts, aussi bien que les matières fertilisantes vendues par le commerce, que sur des sols convenablement assainis.

Si notre correspondant a employé les scories à peu près en pure perte dans sa prairie, cela tient simplement à la trop grande humidité de celle-ci. Si avant d'avoir recours à cet engrais, il avait préalablement fait un drainage, des rigoles d'assainissement destinées à abaisser le plan d'eau et évacuer celle-ci, il est probable, il est même certain que le résultat eût été tout autre.

Le junc qui est une plante aquatique, a continué à trouver toute l'eau nécessaire à son développement, la chaux des scories l'a à peine contrarié en diminuant légèrement l'acidité du sol tourbeux sur lequel d'autres mauvaises plantes vivent et accumulent leurs débris.

L'insuccès eût d'ailleurs été tout aussi manifeste si, au lieu de les répandre dans une prairie trop humide, notre correspondant les avait apportés dans une prairie trop sèche. L'emploi judicieux des engrais, quels qu'ils soient, demande que le sol que l'on fertilise soit sain. Trop humide, il doit être drainé, asséché; trop sec, il doit être irrigué.

Et d'ailleurs, suffit-il de jeter un engrais sur une prairie saine pour que l'on soit assuré de ses heureux effets? Nous n'apprenons rien à personne en disant que les plantes absorbent les matières fertilisantes par leurs racines, or lorsqu'un engrais est répandu sur le sol d'une surface engazonnée, il n'est pas pour cela en contact avec les racines, ce n'est que peu à peu qu'il s'enfonce dans le sol, entraîné par l'eau. Si l'hiver n'est pas pluvieux, si l'irrigation au printemps laisse à désirer, il peut se faire que les herbes ne puissent tirer parti d'un engrais répandu en janvier-février faute de l'avoir eu au contact de leurs racines. Cette observation justifie très suffisamment la nécessité du hersage des prairies, qui a pour premier résultat de faciliter aux engrais l'accès du sol, le contact des racines.

Une deuxième règle à observer dans l'emploi des engrais est de ne répandre ceux-ci que sur des sols propres et nous voulons dire par là des sols exempts de mauvaises herbes.

La sole des plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, carottes fourragères, maïs, doit être l'objet de tous les soins du cultivateur. L'influence des façons culturales doit être prise en compte, se fait sentir pendant toute la durée de l'assolement. La céréale qui vient ensuite en profite

surtout et généralement à une culture de pommes de terre médiocre parce que mal sarclée, succède un blé mauvais également.

Si l'on phosphate un froment semé sur un terrain non débarrassé des mauvaises herbes, le superphosphate commence par être mis à profit par celles-ci. Le blé n'en prend qu'une faible part. C'est ce qui a pu faire dire quelquefois que le superphosphate fait pousser les mauvaises herbes dans les blés. Telle n'est pas certainement l'opinion des agriculteurs des régions où les engrais phosphatés sont employés en si grandes quantités et font donner aux céréales des rendements élevés; la raison en est que la destruction des mauvaises herbes est toujours l'une de leurs plus grandes préoccupations.

Une troisième règle qu'on perd peut-être moins à ne pas observer, mais qui a cependant une très grande importance, consiste à n'employer que des semences de choix de variétés améliorées. Il en est des plantes comme des animaux, ce sont les races bien acclimatées, bien sélectionnées qui donnent toujours les meilleurs résultats, c'est-à-dire les plus grands profits.

L'agriculteur de la région granitique de la Corrèze ou de la Haute-Vienne qui voudra faire usage d'engrais chimiques dans la culture de la pomme de terre, par exemple, aura avantage à tenir des variétés perfectionnées, telles que: l'Institut de Beauvais, déjà bien répandue, la Czarine, la Géante bleue. Dans la culture du blé: le Rouge de Bordeaux, le Japhet, se montreront supérieurs aux blés dits de pays, qui n'ont jamais été, au point de vue de la sélection, l'objet d'aucun soin.

Si nous réussissons, comme nous avons l'espoir, à créer un certain nombre de syndicats agricoles dans notre région, l'une de nos premières préoccupations sera de leur faire acquiescer, pour le service de leurs membres, quelques trieurs de grains, afin de leur permettre de ne semer que de belles graines, parfaitement débarrassées de toutes sortes d'impuretés. De l'emploi de graines bien triées il résultera aussitôt une économie appréciable sur la quantité de semences à répandre, et des rendements plus élevés.

Enfin, les dernières expériences faites sur l'emploi des engrais, ont montré que les récoltes sont proportionnelles (les conditions de climat et les phénomènes atmosphériques mis à part) à la quantité de l'élément fertilisant absorbable (azote, acide phosphorique, potasse), qui se trouve en plus faible quantité dans le sol, relativement au besoin des plantes.

Pour mettre un peu de clarté dans l'explication de cette règle, que l'on appelle en chimie agricole « loi du minimum », on a l'habitude de faire la comparaison suivante: Pour faire du mortier il faut à l'ouvrier de l'eau, de la chaux et du sable; il est bien évident que si l'une des matières qu'il brasse vient à manquer, il sera arrêté dans son travail. Quelles que soient les quantités de sable et d'eau dont il dispose, il ne les utilisera que

dans la mesure où il aura de la chaux et il devra s'arrêter dès que celle-ci manquera. De même pour se développer et produire une tige et un épi de blé, il faut au grain de blé de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse; si par le fumier qui reste de la plante sarclée et le chlorure de potassium, les grains ont reçu les doses suffisantes d'azote et de potasse nécessaires à la production de belles tiges et de beaux épis, ces derniers ne se formeront que s'il y a aussi de l'acide phosphorique apporté par des superphosphates ou des scories et le rendement, toutes conditions égales d'ailleurs, sera proportionnel à cette quantité d'acide phosphorique.

C'est pourquoi il arrive souvent que l'absence d'un seul élément fertilisant paralyse l'action de tous les autres; comme aussi le manque de l'un des éléments fertilisants est la cause d'affaiblissement, de dégénérescence des variétés perfectionnées dans certains sols.

Telles sont les quelques règles qui président à l'emploi judicieux des engrais. Elles demandent à être observées aussi strictement que possible; ce n'est que dans ces conditions que les engrais arriveront à donner partout les si beaux résultats que l'on peut constater dans les régions où l'on fait de la culture améliorée.

P. LABOUNOUX,
Ingénieur-agronome.
(Le Paysan du Centre)

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).
Albums de photographies: *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées: *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco: 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERQUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.
D'Angoulême à Bordeaux.
De Tours à Vierzon.
De Tours à Montluçon.
De Limoges à Agen.
De Limoges à Montauban.
D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires *Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées*, entourés de reproduc-

tions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

Propriétaire-gérant: A. COUESLANT

Chemin de fer d'Orléans

Stations Thermales et Hivernales

des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 %, en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires: 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire: 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
EXIGEZ DES BILLETS DE LOTERIE
DE LA
MAISON de RETRAITE des ARTISTES
La Première Grande Loterie à Tirer
La seule qui vous offre **621.100** de Lots.
3 gros Lots
250.000; 100.000; 50.000
et 221.100 de Lots divers.
Payables en or et déposés au Comptoir d'Économie de Paris.
Prix du Billet: **UN franc.**
Tous ceux qui désirent participer au tirage devront prendre **DES MAINTENANT** leurs billets mis en vente dans tous les bureaux de tabac, libraires, papeters. Pour les envois à domicile s'adresser au Siège de l'œuvre, 210, boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 2 billets reçoit gratuitement la liste officielle des numéros gagnants, jouée 0/10 le port et 2^e les envois en timbres, ajouter 0/10 le change.

Imprimerie A. Coueslant
1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves:
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

**14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.**

**OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES**

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS